



COMMUNIQUÉ SYNERPA

DES MOYENS POUR LES SOIGNANTS, PAS DES CONTRAINTES !!!

Dans un communiqué du 8 décembre 2021, le SYNERPA interpelle le gouvernement pour inscrire « le rappel de vaccination contre le Sars-CoV-2 comme obligatoire pour les professionnels » de ses établissements.

Une fois de plus, la fédération patronale cherche à se dérober de ses responsabilités et aussi s'exonérer de son obligation de protection des salariés. Elle choisit la stigmatisation des personnels en lieu et place d'embauches supplémentaires et du renforcement du matériel de protection.

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact financier sur les établissements du Synerpa qui continuent à engranger des bénéfices.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE réaffirme son opposition à la vaccination obligatoire et au pass sanitaire.

Tous les salariés suspendus doivent être réintégrés sans délai. Dans cette période de crise sanitaire nous avons besoin de tous les professionnels.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE revendique l'accès à la vaccination à tous les salariés qui le souhaitent, l'embauche massive de personnels et des augmentations de salaire conséquentes.

Paris, le 10 décembre 2021